

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 2014

PRESENTS : Pierre MUEL, Maire, Jacky MÉRY, Jacqueline LEGAY, Michel SCHNEIDER, Adjoints,
Damien JASPARD, Thierry TRESSE, Maria Adelaïde CRETY, Robert ADAM, Pascal THIERY, Carole FOVET, Jean-Luc USCHÉ, Pierre MAUCOURT, Christine RASMUS, Conseillers.

ABSENTS EXCUSES : Olivier MITZNER qui donne procuration à Jacqueline LEGAY, Françoise KONIGSECKER à Jacky MÉRY.

ABSENTS NON EXCUSES: NEANT

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de séance du 28 Mars 2014 qui est adopté à l'unanimité.

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer valablement.

Madame Maria Adelaïde CRETY est nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

2014 /04/01. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF M14 2013

Monsieur Jacky MÉRY, 1^{er} Adjoint présente le Compte Administratif 2013 chapitre par chapitre :

Section Fonctionnement :

- Dépenses : 275 478,61 €

- Recettes : 286 334,76 €

L'excédent de résultat de l'exercice s'élève à 10 856,15 €

L'excédent de résultat reporté s'élève à 368 650,93 €

Le résultat de clôture fait ressortir un excédent d'un montant de 379 507,08 €.

Section Investissement :

- Dépenses : 165 200,51 €

- Recettes : 75 759,77 €

Le déficit de résultat de l'exercice s'élève à 89 440,74 €

L'excédent de résultat reporté s'élève à 223 385,64 €

Le résultat de clôture fait ressortir un excédent de 133 944,90 €

Résultat des restes à réaliser :

- Dépenses d'investissement engagées non mandatées : 258 626,00 €

- Recettes d'investissement restant à réaliser : NEANT

Besoin de financement de 258 626,00 €

Monsieur le Maire se retire de la salle du Conseil pour ne pas participer au vote.

Monsieur Jacky MERY, 1^{er} Adjoint, propose aux Conseillers de passer au vote.

Le Compte Administratif M14 2013 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire est invité à reprendre sa place au sein du Conseil.

2014 /04/02. VOTE DU COMPTE DE GESTION M14 2013

Monsieur le Maire présente le Compte de Gestion M14 2013 de Monsieur le Percepteur qui est fidèle au Compte Administratif 2013.

Le Conseil Municipal approuve ce Compte de Gestion M14 2013 à l'unanimité.

2014 /04/03. AFFECTATION DU RESULTAT M14

Après avoir approuvé le Compte Administratif et le Compte de Gestion de l'exercice 2013 affichant les résultats suivants :

Section Fonctionnement :

Excédent de résultat de clôture s'élevant à 379 507,08 €

Section Investissement :

Excédent de résultat de clôture s'élevant à 133 944,90 €

Besoin de financement des restes à réaliser s'élevant à 258 626,00 €

Soit un besoin de financement de 124 681,10 €.

Sur proposition de Monsieur le Maire le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement d'un montant de 379 507,08 € de la manière suivante :

- Affectation au compte 1068 du Budget Primitif 2014 la somme de 124 681,10 €.*
- Affectation en report à nouveau au compte 002 (FR) du Budget Primitif 2014 la somme de 254 825,98 €.*

2014 /04/04. TAXES COMMUNALES 2014

Avant de présenter le budget primitif, Monsieur le Maire expose l'état de notification des taxes communales et propose au Conseil de maintenir les taux d'imposition des trois taxes directes locales à savoir :

- | | | | |
|---------------------------------|----------------|--------------------------------|-----------------|
| <i>- Taxe d'Habitation</i> | <i>11,63 %</i> | <i>dégageant un produit de</i> | <i>73 769 €</i> |
| <i>- Taxe Foncière Bâti</i> | <i>9,50 %</i> | <i>dégageant un produit de</i> | <i>45 448 €</i> |
| <i>- Taxe Foncière Non Bâti</i> | <i>26,35 %</i> | <i>dégageant un produit de</i> | <i>9 038 €</i> |

L'ensemble des trois taxes rapporteront donc un produit de 128 255 € pour 2014, sans coefficient de variation.

Le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

En ce qui concerne le prix des autres taxes, Monsieur le Maire propose de les maintenir, à savoir :

- Eau part communale : 0,30 € (inchangé)*
- Taxe d'Aménagement (Urbanisme : réforme de la fiscalité de l'aménagement au 01/03/2012) : 3 % (inchangé)*
- Raccordement au réseau d'eau : 60 € (inchangé)*
- Concession Cimetière (trentenaire) : 100 € (inchangé)*
- Concession Columbarium (trentenaire) : 1 000 € (inchangé).*

L'ensemble des membres du Conseil propose une augmentation sur la taxe de « concession cimetière ».

Après discussion, le Conseil Municipal :

- ? décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taxes :
- Eau part communale : 0,30 € (inchangé)
 - Taxe d'Aménagement (Urbanisme : réforme de la fiscalité de l'aménagement au 01/03/2012) : 3 % (inchangé)
 - Raccordement au réseau d'eau : 60 € (inchangé)
 - Concession Columbarium (trentenaire) : 1 000 € (inchangé).
- ? décide par 14 voix Pour et 1 voix Contre l'augmentation de la taxe :
- Concession Cimetière (trentenaire) : 100 € augmentation à 150 €

2014 /04/05. VOTE DU BUDGET PRIMITIF M14 2014

Section Fonctionnement

Monsieur le Maire propose chapitre par chapitre :

- les dépenses s'élevant à 443 704,10 €
- les recettes s'élevant à 518 944,98 €

Le Conseil Municipal approuve ce budget à l'unanimité.

Section Investissement

Monsieur le Maire propose chapitre par chapitre les dépenses et recettes d'investissement qui s'élèvent à 390 856,00 €.

Le Conseil Municipal approuve ce budget à l'unanimité.

2014 /04/06. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF EAU M49 2013

Monsieur Jacky MÉRY, 1^{er} Adjoint présente le Compte Administratif 2013 chapitre par chapitre :

Section Exploitation :

- Dépenses : 12 864,38 €
 - Recettes : 10 220,33 €
- Le déficit de résultat de l'exercice s'élève à 2 644,05 €

Le déficit de résultat reporté s'élève à 7 586,16 €

Le résultat de clôture fait ressortir un déficit d'un montant de 10 230,21 €.

Section Investissement :

- Dépenses : 2 159,00 €
 - Recettes : 9 704,00 €
- L'excédent de résultat de l'exercice s'élève à 7 545,00 €

Le déficit de résultat reporté s'élève à 103 575,89 €

Le résultat de clôture fait ressortir un déficit d'un montant de 96 030,89 €.

Résultat des restes à réaliser :

- Dépenses d'investissement engagées non mandatées : Néant
- Recettes d'investissement restant à réaliser : Néant

Besoin de financement de 96 030,89 €

Monsieur le Maire se retire de la salle du Conseil pour ne pas participer au vote.

Monsieur Jacky MERY, 1er Adjoint, propose aux Conseillers de passer au vote.

Le Compte Administratif Eau M49 2013 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire est invité à reprendre sa place au sein du Conseil.

2014/ 04/07. VOTE DU COMPTE DE GESTION EAU M49 2013

Monsieur le Maire présente le Compte de Gestion Eau M49 2013 de Monsieur le Percepteur qui est fidèle au Compte Administratif 2013.

Le Conseil Municipal approuve ce Compte de Gestion Eau M49 2013 à l'unanimité.

2014/ 04/08. AFFECTATION DU RESULTAT EAU M49

Après avoir approuvé le Compte Administratif et le Compte de Gestion de l'exercice 2013 affichant les résultats suivants :

Section Fonctionnement :

Déficit de résultat de clôture s'élevant à 10 230,21 €

Section Investissement :

Déficit de résultat de clôture s'élevant à 96 030,89 €

Restes à réaliser : Néant

Soit un besoin de financement investissement de 96 030,89 €.

Sur proposition de Monsieur le Maire le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation d'un montant de 10 230,21 € de la manière suivante :

- Affectation en report à nouveau au compte 002 (FD) du Budget Primitif 2014 la somme de 10 230,21 €.*

2014/ 04/09. VOTE DU BUDGET PRIMITIF EAU M49 2014

Monsieur le Maire propose pour cette année un budget de :

- 108 420,10 € en dépenses et recettes d'exploitation*
- 98 189,89 € en dépenses et recettes d'investissement.*

Le Conseil Municipal approuve ce budget à l'unanimité.

2014/ 04/10. COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Suite au renouvellement des membres du Conseil Municipal, il y a lieu de procéder à la constitution d'une nouvelle commission communale des impôts directs. Outre le Maire ou l'Adjoint délégué, une liste de vingt-quatre personnes sera proposée parmi lesquelles seront désignées six commissaires titulaires et six commissaires suppléants par Monsieur le Directeur des Services Fiscaux.

Les noms proposés sont les suivants :

Titulaires: M. Dominique BILOCQ, Mme Hélène CROMBEZ DE MONTMORT, Mme Jacqueline LEGAY, M. Clovis FEY, M. Lionel CHRISTOPHE, M. Yves GARSOT, Mme Sylvie GUEROLD, M. Philippe CONRAD, M. René GEORGES, M. Didier HURSTEL, Mme Lucette CURÉ, M. Alain PALLOTTA.

Suppléants: M. Pascal GODFRIN, M. Damien JASPARD, Mme Christine RASMUS, M. Pascal THIERY, M. Robert ADAM, M. Thierry TRESSE, M. Ernest LEGLEY, M. Serge ROGET, M. Bernard GERMAIN, Mme Maria Adélaïde CRETY, Mme Françoise KONIGSECKER, M. Jacky MERY.

2014/ 04/11. COMMISSION COMMUNALE D'APPEL D'OFFRES

La présente délibération annule et remplace la délibération prise en séance du 28 Mars 2014 concernant l'élection de la commission d'appel d'offres.

Monsieur le Maire fait part au Conseil de la réception du courrier de Monsieur le Sous-Préfet de Metz-Campagne en date du 14 Avril dernier demandant le retrait de la délibération précitée et la réélection de la commission communale d'appel d'offres.

Après vote à l'unanimité des membres du Conseil Municipal, sont nommés :

Président : Monsieur Pierre MUEL, Maire,

*Membres titulaires : Monsieur Jacky MÉRY
Madame Jacqueline LEGAY
Monsieur Michel SCHNEIDER*

*Membres suppléants : Madame Carole FOVET
Monsieur Pascal THIERY
Monsieur Jean-Luc USCHÉ*

2014/ 04/12. BATIMENT COMMUNAL DE VEZON

Dans le cadre de la mise en vente du bâtiment communal de Vezon sis 70, rue des Vignerons, le Conseil Municipal, à l'unanimité, charge Monsieur le Maire d'effectuer les démarches nécessaires et de signer tous documents se rapportant à ce dossier y compris l'acte notarié.

DIVERS :

- *AGURAM (Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle): Monsieur Robert ADAM représente la commune.*
- *Course « La Mariole » le 24 Mai 2014.*
- *Elections européennes du 25 Mai 2014 : tenue des bureaux de vote.*
- *Marche de la Mirabelle le 29 Mai 2014 organisée par les associations de la Seille.*
- *Monsieur le Maire propose aux Conseillers de réunir les prochains conseils municipaux
le Jeudi 22 Mai 2014
le Jeudi 19 Juin 2014
le Jeudi 2 Juillet 2014 ce qu'il accepte.*
- *Bulletin municipal : demande d'articles.*
- *Mme Carole FOVET et Jacqueline LEGAY chargées de liaison avec le correspondant local du Républicain Lorrain de notre secteur Aline POINSIGNON.*

Après un tour de table, la séance est levée.

*Marieulles, le 28 Avril 2014
Le Maire,*

P.MUEL